

N° 77

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

22 mars 2018

PROJET DE LOI

autorisant la ratification de l'accord instituant la **Fondation internationale UE-ALC.**

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 249, 356 et 357 (2017-2018).

Article unique

Est autorisée la ratification de l'accord instituant la Fondation internationale UE-ALC, signé à Saint-Domingue le 25 octobre 2016, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 22 mars 2018.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 249 (2017-2018).